BLAINVILLE SUR L'EAU

ACBD FOOTBALL

DAMELEVIERES

Compte rendu comité directeur Mercredi 21 décembre 2016

Membres présents (16) : P. CHERRIER, R. ERHARD, D. FRANCOIS, S. GRIMON, S. HUSSON, A. JANKOWSKI, E. JANKOWSKI, L. JANKOWSKI, P.LEROY, M. MATTE, D. MILLE, A. MUNIER, L. ROBERT, J-C RODRIGUES, F. RODRIGUES, O. VIRY

Membres excusés (7): C. CROUZIER, L. KOESSLER, M. LEMOINE, F.NICOLAS, N. NOEL, D. PIERRE, C. ZEARO

Membre absent (1) : F. FORNONI

Ordre du jour :

1 - ACBD Omnisport :

2 - La présidence :

3 - Les finances:

4 - Réorganisation des rôles membres du CD :

5 - Mise en place d'un projet sportif au club :

6 - Points divers :

7 - Tour de table, questions diverses

Ouverture de la séance à 18h40

La séance débute par les remerciements du vice-président quant aux nombres de membres présents à ce comité et les en remercie (2/3 du comité présent ce jour).

1 - ACBD Omnisport :

Un compte rendu de la situation actuelle de l'Omnisport est présenté.

1. Pour régler le contentieux de la section Tennis, 2 prêts ont été accordés :
- 40.000€ sur 180 mois à 2,65% pour la section Tennis
- 20.000€ sur 180 mois à 2,65% pour l'Omnisport
Part de remboursement annuel de ce prêt imputé à notre section : 171 €.

2. Obligation légale est faite que le bilan financier de l'Omnisport soit validé par un commissaire aux comptes. Sa nomination est valable pour une durée de 6 ans, après renseignement pris, le coût d'un commissaire aux comptes est d'environ 3000€ pour un exercice. Le choix de celui-ci sera soumis à vote après prospection.

3. La section Judo semble avoir définitivement fait un trait sur son appartenance à l'Omnisport. La décision de l'Omnisport a été prise de ne pas radier la section JUDO de l'association : la commune de Damelevières a donné une subvention pour la Section JUDO. Cette partie de la subvention va être utilisée pour rembourser le prêt.

4. Afin de justifier des subventions allouées, nos 2 municipalités nous ont imposé la signature de conventions d'objectifs. Elles répertorient les souhaits des mairies ainsi que les différentes actions à mener pour mériter leurs subventions.

5. La subvention de Damelevières a été reversée sur le compte de l'omnisport. Celle de Blainville a été votée et ne devrait pas tarder à être versée, mais elle sera amputée de la quote-part qu'elle a déjà octroyée au Judo. La répartition des subventions 2016 est en cours d'étude et fait l'objet d'une prochaine réunion de travail avec les trésoriers.

6. Les mairies ne souhaitent plus qu'un interlocuteur représentant toutes les sections, ce sera le président de l'association. Obligation de délégation de ce dernier pour s'adresser en notre nom aux mairies.

7. Pour assurer les différents coûts de fonctionnement de l'Omnisport, 1 euro par licencié est reversé à celle-ci. Charge aux sections de répercuter ou non cette charge sur leurs licenciés.

2 - La présidence :

Suite à la démission de notre président, la fonction est assurée en intérim par le vice-président. Un appel à candidature est fait. Aucune personne présente ne souhaite postuler à la fonction. Après délibérations, il est convenu à l'unanimité de rester dans la situation actuelle et de refaire le point au mois de mai.

3 - Les finances:

A l'heure actuelle la situation financière est très compliquée.

- malgré une avance de 6.000€, subventions mairies 2016 en attente de répartition à l'omnisport
- facture importante équipementier
- débours entraîneurs en suspens
- en attente de l'aide de nos sponsors
- remboursement frais d'arbitrage et taxe apprentissage ASNL à venir

En réponse, la répartition des subventions va être étudiée et devrait être entérinée très prochainement. Malheureusement, on laisse en suspens les frais que nous ne pouvons de toute manière pas honorer. Quant au remboursement des frais d'arbitrage et reversement de la taxe d'apprentissage de l'ASNL, contact a été pris auprès des responsables. Les frais d'arbitrage sont effectivement pris en charge et ne devraient pas tarder à être remboursés. Une convention doit être signée en février pour valider le reversement de cette taxe.

4 - <u>Réorganisation des rôles membres du CD :</u>

La question est posée sur le nombre et la contribution des membres du comité. Le débat est ouvert entre le fonctionnement actuel ou le nombre important de nos membres représentent un large éventail de notre club et valident sa politique. Ou alors vers un comité de pilotage plus restreint et fort de propositions quant aux décisions et aux orientations à mener. Après divers échanges, il n'y a pas de décision arrêtée. Un point sera effectué au mois de mai sur l'absentéisme et la pertinence des différents membres du comité et nous déciderons alors de l'orientation à choisir.

5 - <u>Mise en place d'un projet sportif au club :</u>

Alexandre Jankowski à l'occasion de sa formation a pu constater ce qui se faisait dans d'autres clubs et nous décrit les différentes conditions à remplir pour pouvoir rentrer dans un projet éducatif fédéral et obtenir de nouveau le label école de foot FFF. Force est de constater qu'à l'heure actuelle nous sommes à la traine et bien loin de pouvoir répondre à ces critères. Pour y remédier, il est validé qu'il faut mettre en place un groupe de travail qui décidera des mesures et orientations sportives à mettre en place pour combler notre retard.

6 - <u>Points divers :</u>

- Réunion arbitres :

Nicolas Laurenson, Quentin Magron et Léopold Barbier terminent aux trois premières places de leur examen et sont jeunes arbitres ligue, toutes nos félicitations. Nous accueillons également un nouveau jeune arbitre au club Jérôme Rozot, bienvenue parmi nous.
Le vice-président fait remarquer aux membres du comité qu'il déplore leur manque de présence lors de ces réunions arbitres. Il est déjà assez compliqué de trouver des arbitres, alors faisons le nécessaire pour conserver nos arbitres et faire en sorte qu'ils se sentent bien au sein du club.

- Vestiaires Damelevières :

Les travaux devraient se terminer pour début mars.

- Terrain HDP :

Les travaux pour l'éclairage se feront en deux temps. Mise en place des supports béton pendant les vacances de février, et achèvement de la pose des pylônes pendant les vacances de Pâques.

- Paiement cotisation :

Nombres de joueurs seniors n'ont toujours pas réglé leur cotisation de licence à mi saison. La décision est prise par le comité à l'unanimité que tous les joueurs qui ne seront pas en règle, ne seront plus convoqués à partir du 14 janvier (matchs officiels ou amicaux)

- André Munier nous informe qu'il souhaite arrêter et qu'il ne sera plus l'entraîneur de l'équipe D la saison prochaine. Merci Dédé de ton investissement.

7 - <u>Tour de table, questions diverses :</u>

Le comité des fêtes enregistrent les arrivées de 3 nouveaux bénévoles, Christelle Barbier, Sophie Crouzier et Patrick Lemaire. Bienvenue et merci de votre engagement.

Une doléance est faite sur le manque de remontée d'informations et de communication qu'il peut y avoir suite à des incidents sur les matchs. Nous en prenons acte et un rappel sera fait aux entraîneurs.

Le prochain comité directeur se déroulera le mercredi 08 février à 18h30.

La séance est levée à 21h40. Signature :